

FICHE SIGNALÉTIQUE

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n° : A-10122

Tonique - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

Version européenne seulement

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Tonique pour HP LaserJet M476DN MFP, HP LaserJet M476DW MFP, HP LaserJet M476NW MFP
N° de pièce 006R03251, 006R03252, 006R03253, 006R03254, 006R03255
Couleur Noir, Cyan, Magenta, Jaune

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression xérographique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox
Wezembeekstraat, 5
B1930 Zaventem
Belgium

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité
Téléphone +32 (2) 713 14 52 (Français)
+32 (2) 713 14 53 (Nederlands)
Adresse de courriel ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent <https://safetydatasheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Sans objet

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun

2.3 Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII
Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion

FDS n° : A-10122

Tonique - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Polymère de styrène/acrylate	70-80	Propriétaire	Non inscrit(e)	--	--	--
Silice (amorphe)	1-10	7631-86-9	231-545-4	--	--	--
Pigment magenta	1-10	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	01-2119456804-33-0008
Pigment cyan	1-10	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	01-2119458771-32-0044
Noir de carbone	1-10	1333-86-4	215-609-9	--	--	01-2119384822-32-0065
Cire	1-10	Propriétaire	Non inscrit(e)	--	--	--
Pigment jaune	1-10	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	--

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux

À usage externe seulement. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes

Contact avec la peau

Laver la peau à l'eau et au savon

Inhalation

Amener la victime à l'air libre

Ingestion

Rincer la bouche avec de l' eau et boire beaucoup d' eau ou de lait par la suite

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë

Yeux

Aucun effet connu

Peau

Aucun effet connu

Inhalation

Aucun effet connu

Ingestion

Aucun effet connu

Effets chroniques

Toxicité chronique

Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation

Symptômes principaux

Une exposition excessive peut provoquer:

légère irritation des voies respiratoires similaire à la poussière de la nuisance

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

FDS n° : A-10122

Tonique - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

Protection des sauveteurs
Notes au médecin

Aucun équipement de protection particulier requis
Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser une pulvérisation d'eau; ne pas utiliser de jets pleins, Mousse

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

Produits de combustion dangereux Produits de décomposition dangereux à cause d'une combustion incomplète, Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Utiliser des appareils autonomes de la respiration à demande de pression si nécessaire pour prévenir l'exposition à la fumée ou les toxines dans l'air.
Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

Autres informations

Inflammabilité Non Inflammable
Point d'éclair Non applicable

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter l'inhalation de la poussière

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher la formation d'un nuage de poussière
Méthodes de nettoyage Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner

6.4 Référence à d'autres sections

FDS n° : A-10122

Tonique - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, Éviter l'accumulation de poussière dans des espaces clos, Empêcher la formation d'un nuage de poussière

Mesures d'hygiène Aucun dans des conditions normales d'utilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé, Entreposer à la température ambiante

7.3 Types d'utilisation particuliers

Impression xérographique

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limite d'exposition de Xerox 2.5 mg/m³ (poussières totales)
Limite d'exposition de Xerox 0.4 mg/m³ (poussières respirables)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucun équipement de protection particulier requis
Protection des mains Aucun équipement de protection particulier requis
Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis
Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier requis
Risques thermiques Aucun dans des conditions normales de traitement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre	Odeur	Légère odeur
---------------	--------	--------------	--------------

FDS n° : A-10122

Tonique - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

État physique Couleur	Solide Noir, Cyan, Magenta, Jaune	Seuil olfactif pH	Non applicable Non applicable
Point d'éclair	Non applicable		
Point de fusion / point de congélation	Non applicable		
Point/intervalle d'ébullition	Non applicable		
Point de ramollissement	49 - 60 °C /	120 - 140 °F	
Taux d'évaporation	Non applicable		
Inflammabilité	Non Inflammable		
Limites d'inflammabilité dans l'air	Non applicable		
Limites d'explosivité	Aucune donnée disponible		
Pression de vapeur	Non applicable		
Densité de vapeur	Non applicable		
Densité	~ 1		
Solubilité dans l'eau	Négligeable		
Coefficient de partage	Non applicable		
Température d'auto-inflammation	Non applicable		
Température de décomposition	Non déterminé		
Viscosité	Non applicable		
Propriétés explosives	Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière		
Propriétés comburantes	Non applicable		

9.2 Autres informations

Aucun

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

10.4 Conditions à éviter

FDS n° : A-10122

Tonique - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

Empêcher la formation d'un nuage de poussière, Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière

10.5 Matières incompatibles

Aucun

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun en utilisation appropriée

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les données de toxicité ci-dessous est basé sur les résultats du test des matériaux similaires reprographie.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Irritation	Pas d'irritation de la peau, Aucune irritation des yeux
DL50 par voie orale	> 5 g/kg (rat)
DL50 par voie cutanée	> 5 g/kg (lapin)
CL50 par inhalation	> 5 mg/L (rat, 4 h)

Toxicité chronique

Renseignements sur le produit

Effets chroniques	Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation
Cancérogénicité	Voir "autres informations" dans cette section
Autres informations	Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé le noir de carbone comme « cancérogène possible pour l'homme ». Toutefois, Xerox a conclu que la présence de noir de carbone dans ce mélange ne présente pas un danger pour la santé. La classification du CIRC est issue des études évaluant pure, noir de carbone « libre ». L'encre en poudre est quant à elle une formule composée d'un polymère spécialement préparé et d'une faible teneur de noir de carbone (ou d'un autre pigment). Dans le processus de fabrication d'encre en poudre, la faible teneur de noir de carbone est encapsulée dans une matrice. Xerox a testé exhaustivement l'encre en poudre, y compris par un dosage biologique d'exposition chronique pour évaluer la cancérogénicité potentielle. Aucun résultat démontrant l'apparition de cancers chez les animaux exposés n'est constaté pour l'exposition au toner. Les résultats ont été soumis aux agences réglementaires et publiés dans leur intégralité.

Autres effets toxiques

Renseignements sur le produit

Sensibilisation	Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée
Effets mutagènes	Non mutagène selon le test d'Ames
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction
Effets sur les organes cibles	Aucun connu
Autres effets néfastes	Aucun connu
Risque d'aspiration	Non applicable

FDS n° : A-10122

**Tonique - Noir, Cyan, Magenta,
Jaune**

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

11.2 Informations sur d'autres dangers**Propriétés de perturbation
endocrinienne** Aucun renseignement disponible**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou suspecté

12.7 Autres effets néfastes

Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION13.1 Méthodes de traitement des déchets**Méthode d'élimination des
déchets** Peut être enfoui ou incinéré, quand cela est conforme à la réglementation locale
En cas d'incinération, prendre garde à prévenir la formation de nuages de poussières.**No d'élimination des déchets
CED** 08 03 18**Autres informations** Bien que le toner ne soit pas une toxine aquatique, les microplastiques peuvent constituer un danger physique pour la vie aquatique et ne devraient pas entrer dans les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

FDS n° : A-10122

**Tonique - Noir, Cyan, Magenta,
Jaune**

Date d'émission 2015-09-14

Date de révision 2020-10-15

Version 2

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 No ONU/ID**

Non réglementé

14.2 Nom officiel d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) no 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Selon le règlement (CE) no 1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission

2015-09-14

Date de révision

2020-10-15

Note de révision

sections de la FS mises à jour, 3

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

FDS n° : A-10122**Tonique - Noir, Cyan, Magenta,
Jaune****Date d'émission 2015-09-14****Date de révision 2020-10-15****Version 2**

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.